

10/2016 - 15 janvier 2016

Fiscalité dans les États membres de l'UE

## Le ratio recettes fiscales/PIB variait quasiment du simple au double en 2014 selon les États membres

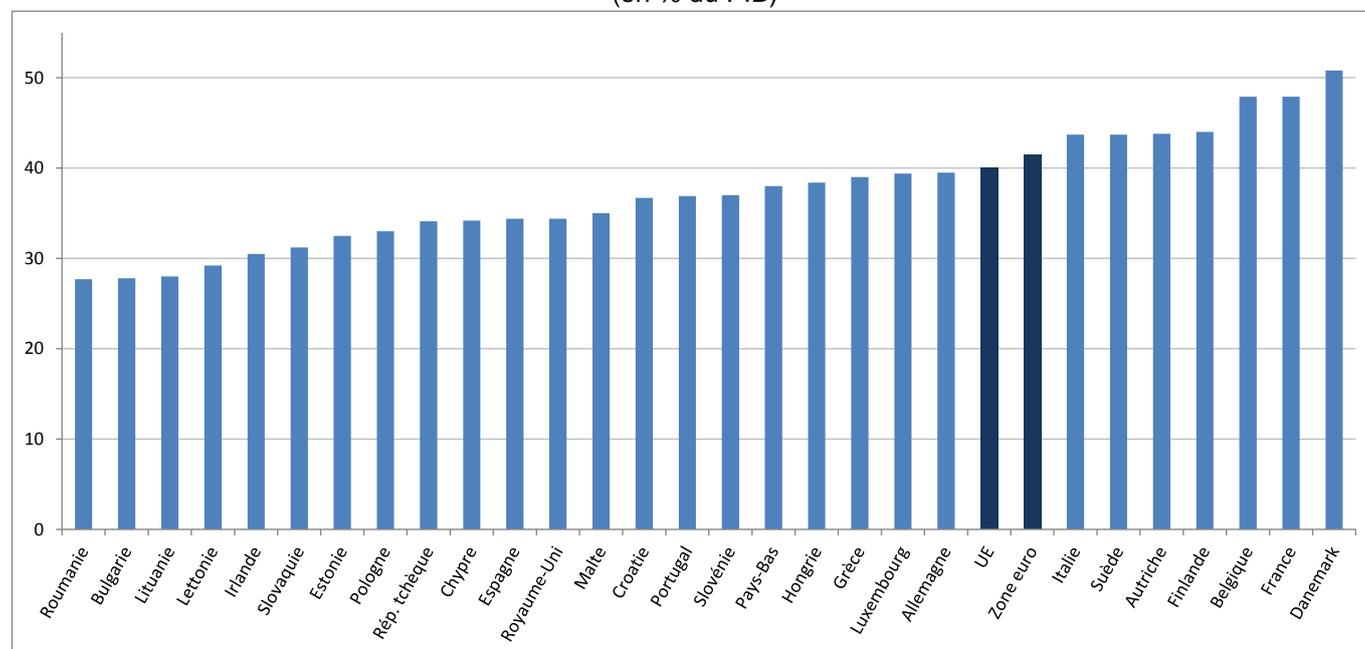
Ratio en hausse dans la plupart des États membres par rapport à 2013

Le ratio global recettes fiscales/PIB, autrement dit la somme des impôts et des cotisations sociales nettes en pourcentage du PIB, s'est élevé à 40,0% dans l'**Union européenne** (UE) en 2014, contre 39,9% en 2013. Dans la **zone euro**, les recettes fiscales représentaient 41,5% du PIB en 2014, contre 41,2% en 2013. Dans les deux zones, ce ratio a constamment augmenté depuis son niveau plancher de 2010.

Le ratio recettes fiscales/PIB varie sensiblement d'un État membre à l'autre, la part la plus importante d'impôts et de cotisations sociales en pourcentage du PIB en 2014 ayant été observée au **Danemark** (50,8%), suivi de la **Belgique** et de la **France** (47,9% chacune), de la **Finlande** (44,0%), de l'**Autriche** (43,8%), de l'**Italie** et de la **Suède** (43,7% chacune). À l'autre extrémité de l'échelle, la **Roumanie** (27,7%), la **Bulgarie** (27,8%), la **Lituanie** (28,0%) et la **Lettonie** (29,2%) ont enregistré les ratios les plus faibles.

Ces informations sont issues d'un rapport publié par **Eurostat**, l'**Office statistique de l'Union européenne**. Les indicateurs fiscaux sont compilés dans un cadre harmonisé sur la base du système européen des comptes (SEC 2010), permettant une comparaison précise des systèmes fiscaux et politiques fiscales entre États membres de l'UE.

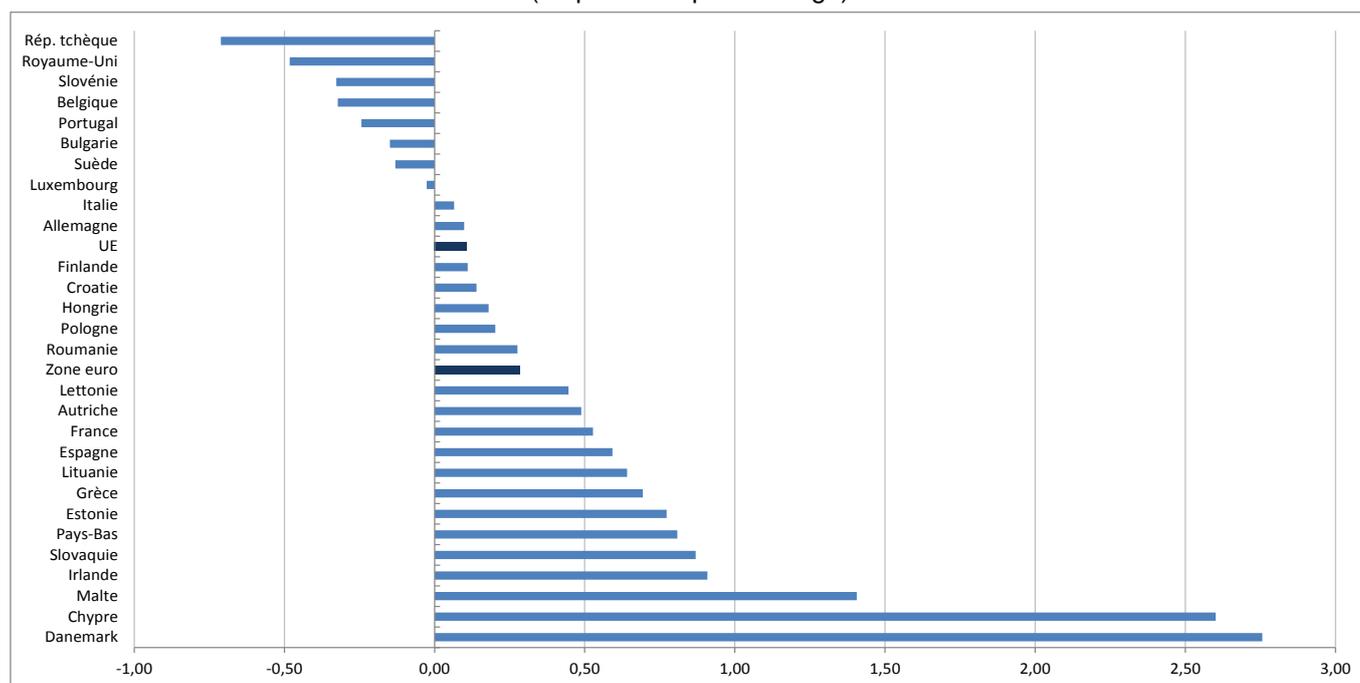
### Recettes totales issues des impôts et cotisations sociales dans les États membres de l'UE, 2014 (en % du PIB)



### Plus forte hausse du ratio impôts/PIB au Danemark, plus forte baisse en République tchèque

Par rapport à 2013, le ratio des recettes fiscales rapportées au PIB a augmenté en 2014 dans la majorité des États membres, la hausse la plus marquée ayant été observée au **Danemark** (où il est passé de 48,1% en 2013 à 50,8% en 2014), devant **Chypre** (de 31,6% à 34,2%) et **Malte** (de 33,6% à 35,0%). En revanche, ce ratio a enregistré une baisse dans huit États membres, notamment en **République tchèque** (où il est passé de 34,8% en 2013 à 34,1% en 2014) ainsi qu'au **Royaume-Uni** (de 34,9% à 34,4%).

## Évolution du ratio recettes fiscales/PIB dans les États membres de l'UE, 2014/2013 (en points de pourcentage)



## Recettes totales provenant des impôts et cotisations sociales dans les États membres de l'UE (en % du PIB)

	2005	2010	2013	2014
<b>UE</b>	<b>39,0</b>	<b>38,5</b>	<b>39,9</b>	<b>40,0</b>
<b>Zone euro</b>	<b>39,4</b>	<b>39,2</b>	<b>41,2</b>	<b>41,5</b>
<b>Belgique</b>	45,6	45,5	48,2	47,9
<b>Bulgarie</b>	30,3	26,3	27,9	27,8
<b>République tchèque</b>	34,2	32,6	34,8	34,1
<b>Danemark</b>	49,4	46,6	48,1	50,8
<b>Allemagne</b>	38,5	38,2	39,4	39,5
<b>Estonie</b>	30,1	33,5	31,7	32,5
<b>Irlande</b>	31,1	28,6	29,5	30,5
<b>Grèce</b>	33,5	34,2	38,3	39,0
<b>Espagne</b>	35,9	32,1	33,8	34,4
<b>France</b>	44,5	44,1	47,4	47,9
<b>Croatie</b>	36,2	36,1	36,6	36,7
<b>Italie</b>	39,2	41,7	43,6	43,7
<b>Chypre</b>	31,6	32,2	31,6	34,2
<b>Lettonie</b>	28,1	28,0	28,7	29,2
<b>Lituanie</b>	29,5	28,7	27,4	28,0
<b>Luxembourg</b>	39,2	39,0	39,5	39,4
<b>Hongrie</b>	36,8	37,5	38,2	38,4
<b>Malte</b>	33,0	32,5	33,6	35,0
<b>Pays-Bas</b>	36,1	36,7	37,2	38,0
<b>Autriche</b>	42,1	41,8	43,3	43,8
<b>Pologne</b>	34,0	32,0	32,8	33,0
<b>Portugal</b>	34,2	33,7	37,2	36,9
<b>Roumanie</b>	28,3	26,9	27,4	27,7
<b>Slovénie</b>	38,2	37,4	37,3	37,0
<b>Slovaquie</b>	31,5	28,2	30,3	31,2
<b>Finlande</b>	42,3	40,9	43,9	44,0
<b>Suède</b>	47,5	44,1	43,8	43,7
<b>Royaume-Uni</b>	35,9	35,5	34,9	34,4
<b>Islande</b>	39,6	33,5	36,0	38,9
<b>Norvège</b>	42,6	42,0	39,9	38,9
<b>Suisse</b>	26,7	26,7	27,1	27,1
<b>Serbie</b>	38,9	38,5	36,6	37,4

Les données peuvent être consultées [ici](#).

## Ratio le plus élevé des impôts sur la production et les importations en Suède, sur le revenu et le patrimoine au Danemark et des cotisations sociales nettes en France

Si l'on examine les principales catégories fiscales, une nette diversité existe entre les États membres de l'UE. La catégorie la plus importante était constituée par l'impôt sur la production et sur les importations dans treize États membres, par les cotisations sociales nettes dans neuf États membres et par l'impôt sur le revenu et sur le patrimoine dans six États membres.

En 2014, la part des impôts sur la production et sur les importations était la plus élevée en **Suède** (où ils représentaient 22,1% du PIB), en **Croatie** (18,8%) et en **Hongrie** (18,6%), tandis qu'elle était la plus faible en **Slovaquie** (10,8%) et en **Allemagne** (10,9%).

En ce qui concerne les impôts sur le revenu et le patrimoine, la part de loin la plus élevée a été enregistrée au **Danemark** (33,4% du PIB), devant la **Suède** (17,9%), la **Belgique** (16,8%) et la **Finlande** (16,5%). À l'inverse, la **Lituanie** (5,1%) et la **Bulgarie** (5,3%) ont enregistré les impôts sur le revenu et le patrimoine les plus faibles en pourcentage du PIB. Les cotisations sociales nettes représentaient une proportion significative du PIB en **France** (19,2%), en **Belgique** (16,9%) et en **Allemagne** (16,5%), tandis que les taux les plus bas ont été observés au **Danemark** (1,1% du PIB), en **Suède** (3,7%) et en **Irlande** (5,8%).

En 2014, les impôts sur la production et sur les importations représentaient la plus grande partie des recettes fiscales dans l'UE (comptant pour 13,6% du PIB), suivis de près par les cotisations sociales nettes (13,4%) et les impôts sur le revenu et le patrimoine (12,8%). L'ordre d'importance des catégories fiscales était légèrement différent dans la **zone euro**. La plus grande partie des recettes fiscales y provenait des cotisations sociales nettes (15,5%), devant les impôts sur la production et sur les importations (13,3%) et les impôts sur le revenu et le patrimoine (12,5%).

### Méthodes et définitions

Les données sont collectées par Eurostat sur la base du système européen des comptes nationaux et régionaux ([SEC 2010](#)). Conformément au SEC 2010, les impôts et les cotisations sociales doivent être enregistrés selon la comptabilité d'exercice.

Les données se rapportent au secteur des administrations publiques de l'économie, tel que défini dans le SEC 2010, qui comprend les sous-secteurs de l'administration centrale, des administrations fédérales (le cas échéant), des administrations locales et des administrations de sécurité sociale (le cas échéant). Les données concernant les taxes perçues pour le compte des institutions de l'UE sont également prises en considération dans l'analyse. Ainsi, les données sur le revenu issu des impôts et cotisations sociales représentent toutes les recettes provenant des impôts et des cotisations sociales perçues à l'échelle de l'UE.

Le **ratio global recettes fiscales/PIB** présenté dans ce communiqué de presse correspond au montant total des impôts et des cotisations sociales nettes (y compris les cotisations imputées) dues aux administrations publiques et aux institutions de l'Union européenne, y compris les cotisations volontaires, déduction faite des montants irrécouvrables; exprimé en pourcentage du PIB. Il est une mesure de la charge fiscale. Il englobe la grande diversité des systèmes de sécurité sociale dans l'UE.

Les **impôts** sont définis comme étant des versements obligatoires, sans contrepartie, aux administrations publiques ou aux institutions de l'Union européenne.

Les **impôts sur la production et sur les importations** recouvrent notamment la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), les droits perçus sur les importations, les accises, les impôts à la consommation, les droits de timbre, les impôts sur les salaires et les impôts sur la pollution.

Les **impôts sur le revenu, sur le patrimoine, etc.** recouvrent notamment l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur les plus-values, les taxes liées à la propriété et à l'utilisation de voitures par les ménages et les impôts courants sur le capital payés à intervalle régulier.

Les **cotisations sociales nettes** sont les contributions effectives ou imputées que versent les ménages aux régimes d'assurance sociale afin d'assurer le paiement de prestations sociales. Elles comprennent les cotisations sociales effectives à la charge des employeurs, les cotisations sociales effectives à la charge des ménages, les cotisations sociales imputées et les suppléments de cotisations sociales à la charge des ménages. La rémunération du service des régimes d'assurance sociale est déduite des éléments susmentionnés pour obtenir les cotisations sociales nettes. Les cotisations sociales effectives sont celles qui sont versées par les employeurs, les salariés, les travailleurs indépendants et les personnes sans emploi, volontairement ou en vertu d'obligations légales, afin de financer l'assurance contre les risques sociaux (maladie, invalidité, handicap, vieillesse, perte d'un époux ou d'un parent, famille et maternité). Les cotisations sociales imputées sont celles qui sont versées dans le cadre de régimes d'assurance sans constitution de réserve (régimes dans le cadre desquels les employeurs versent des prestations sociales à leurs salariés, ex-salariés ou autres ayants droit sur leurs propres fonds, sans constitution de réserve dédiée à cet effet). Les cotisations sociales nettes comprennent également deux transactions liées aux régimes de retraite par capitalisation, dans la mesure où de tels régimes sont classés dans l'administration publique.

Le ratio recettes fiscales/PIB comprend également les impôts sur le capital, qui sont généralement de moindre importance.

Les transferts de capitaux représentant des montants dus mais non perçus sont déduits du total des impôts et des cotisations sociales nettes pour garantir la comparabilité des ratios recettes fiscales/PIB d'un pays à l'autre.

Par rapport aux précédents communiqués de presse sur l'évolution de la fiscalité dans l'UE, un changement est intervenu dans la méthodologie (passage du SEC 95 au SEC 2010), ainsi que dans la définition de l'indicateur (qui inclut désormais toutes les cotisations sociales imputées, ainsi que les cotisations volontaires). Toutefois, par rapport aux précédents articles Statistics Explained, il n'y a pas eu de changement d'indicateur.

Pour en savoir plus

Article Statistics Explained d'Eurostat sur les statistiques relatives aux recettes fiscales (disponible en anglais uniquement).

Section du site web d'Eurostat consacrée aux statistiques des finances publiques.

Base de données d'Eurostat sur les statistiques des finances publiques.

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

**Vincent BOURGEAIS**

Tél: +352-4301-33 444

**[eurostat-pressoffice@ec.europa.eu](mailto:eurostat-pressoffice@ec.europa.eu)**

 **[ec.europa.eu/eurostat](https://ec.europa.eu/eurostat)**

Production des données:

**Laura WAHRIG**

Tél: +352-4301-37 687

**[laura.wahrig@ec.europa.eu](mailto:laura.wahrig@ec.europa.eu)**

 **[@EU Eurostat](https://twitter.com/EU_Eurostat)**

 **Demandes média:** Eurostat media support / Tél: +352-4301-33 408 / **[eurostat-mediasupport@ec.europa.eu](mailto:eurostat-mediasupport@ec.europa.eu)**

**Structure des recettes fiscales dans les États membres de l'UE par grande catégorie fiscale, 2014**  
(en % du PIB)

	Impôts sur la production et sur les importations	<i>dont</i>		<i>dont:</i>		Cotisations sociales nettes
		TVA	Impôts sur le revenu, le patrimoine, etc.	sur le revenu des personnes physiques ou des ménages*	sur le revenu ou les bénéfices des sociétés*	
<b>UE</b>	<b>13,6</b>	<b>7,0</b>	<b>12,8</b>	<b>9,4</b>	<b>2,4</b>	<b>13,4</b>
<b>Zone euro</b>	<b>13,3</b>	<b>6,8</b>	<b>12,5</b>	<b>9,3</b>	<b>2,4</b>	<b>15,5</b>
Belgique	13,2	6,9	16,8	12,8	3,2	16,9
Bulgarie	14,5	8,9	5,3	3,1	2,0	7,7
Rép. tchèque	12,1	7,5	7,2	3,8	3,4	14,8
Danemark	16,6	9,6	33,4	29,4	2,7	1,1
Allemagne	10,9	7,0	11,9	8,9	2,4	16,5
Estonie	13,9	8,6	7,4	5,7	1,7	11,1
Irlande	11,3	6,1	13,2	9,7	2,5	5,8
Grèce	15,7	7,1	9,7	5,8	1,9	13,4
Espagne	11,6	6,2	10,1	7,7	2,0	12,5
France	15,9	6,9	12,7	8,8	2,7	19,2
Croatie	18,8	12,5	6,1	3,9	1,8	11,8
Italie	15,5	6,0	14,7	12,0	2,2	13,4
Chypre	15,0	8,7	10,2	2,7	6,4	9,0
Lettonie	12,7	7,6	7,8	5,9	1,5	8,7
Lituanie	11,5	7,6	5,1	3,6	1,4	11,5
Luxembourg	13,1	7,3	13,9	8,9	4,4	12,3
Hongrie	18,6	9,4	6,7	5,0	1,4	13,1
Malte	13,7	7,9	14,3	6,9	6,3	6,9
Pays-Bas	11,7	6,4	10,7	7,0	2,6	15,4
Autriche	14,6	7,7	13,7	10,5	2,2	15,4
Pologne	12,9	7,1	6,9	4,6	1,7	13,2
Portugal	14,3	8,5	10,9	7,7	2,8	11,7
Roumanie	12,9	7,8	6,2	3,5	2,2	8,6
Slovénie	15,1	8,5	7,2	5,0	1,4	14,6
Slovaquie	10,8	6,6	6,8	3,0	3,2	13,6
Finlande	14,5	9,2	16,5	13,4	1,9	12,8
Suède	22,1	9,0	17,9	14,9	2,7	3,7
Royaume-Uni	12,9	6,8	13,7	9,0	2,4	7,6
Islande	15,8	8,1	19,3	13,9	3,4	3,7
Norvège	11,4	7,7	17,5	9,8	6,9	9,9
Suisse	6,1	3,5	14,1	8,6	2,7	6,8
Serbie	18,9	10,4	5,6	3,7	1,7	12,9

La somme des composantes ne correspond pas au total, les chiffres ayant été arrondis et certains autres impôts n'ayant pas été pris en considération dans le tableau.

\* y compris les gains de détention.

Les données peuvent être consultées [ici](#).